



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D28 - Admission en non-valeur

Date de convocation : 18 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Fabien BLANCHET, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire ; Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET ; Houria LADJAL à Marylène JAUNEAU ; Michel LAPORTERIE à Jean MOUTARDE ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN.

Absents excusés : 3

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoah CHAUVREAU ; Patrick BRISSET.

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Myriam DEBARGE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 28 - Admission en non-valeur**Rapporteur : M. Matthieu GUIHO**

Sur proposition de Mme la Trésorière par la transmission d'états détaillés en date du 20 et 24 août 2020, il convient d'admettre en non-valeur un certain nombre de titres de recettes sur le budget Ville des années 2012, 2013, 2016, 2017 et 2019 d'un montant total de 1 908,24 € concernant des professionnels pour le motif de « clôture pour insuffisance d'actif » pour 1 538,91 € et des particuliers pour le motif « effacement de dettes » pour 369,33 €.

Les titres sont les suivants :

Exercice	Numéro de titres	Montant annuel
	Professionnels – Clôture pour insuffisance d'actif	
2012	706400000018	0,03 €
2013	1737	30,80 €
2016	20-210-266-429-611-667-914-990	635,18 €
2017	24-74-342-407-428-629-959	872,20 €
2019	461-493-	0,70 €
	Particuliers – Effacement de dettes	
2015	Titre 1065	369,33 €
	Total général	1 908,24 €

Les crédits au compte 6542-01 : Créances éteintes pour un montant de 1 908,24 € sont inscrits au budget principal Ville 2020.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les dispositions énoncées ci-dessus.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (24) :**

- **Pour : 24**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 2 (Micheline JULIEN en son nom et celui de Ludovic BOUTILLIER)**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20200924-
2020_09_D28-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 25 septembre 2020

Affiché le 25 septembre 2020

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.